

Rouge Émeraude

bulletin des anticapitalistes du pays malouin

n°128
10 novembre
2023

Cessez-le-feu immédiat à Gaza ! Halte aux massacres en Palestine !

Cela fait maintenant un mois que le gouvernement Netanyahu prend pour prétexte de venger les 1400 IsraélienEs – hommes, femmes et enfants – odieusement massacrés le 7 octobre par le Hamas, pour mettre en place militairement une politique de nettoyage ethnique à grande échelle.

Stop au massacre !

Les Gazaouis sont privéEs d'eau, d'électricité, de nourriture, de soins et subissent des bombardements incessants. L'armée israélienne n'a pas hésité à bombarder des hôpitaux, des écoles ou des camps de réfugiés, justifiant le massacre au nom d'une « guerre contre le mal ». A ce jour, plus de 10.000 personnes ont été, de fait, assassinées, dont 4000 enfants.

2 millions de personnes sont menacées d'être déplacées. Face à ce massacre, face à ce début de nettoyage ethnique, il y a urgence à obtenir l'arrêt de l'intervention militaire de l'État israélien !

En Cisjordanie, alors que ce territoire n'est nullement contrôlé par le Hamas la violence coloniale augmente aussi, en particulier avec l'armement des colons par l'armée israélienne et les massacres de civilEs. A ce jour, on y compte plus de 100 personnes tuées et des milliers d'autres déplacées de force. La répression s'intensifie également sur les militantEs sur place.

Cela fait 75 ans que le peuple palestinien subit la violence coloniale et l'apartheid au quotidien : droits civiques inégaux, humiliations et meurtres, répression, emprisonnements, bombardements, pillage des terres et des maisons, blocus à Gaza depuis 15 ans... C'est pour cela que nous soutenons la résistance, y compris armée, du peuple palestinien.

Ils ne feront pas taire notre solidarité

En restant sur sa ligne de « soutien inconditionnel » à l'État colonial d'Israël et au gouvernement d'extrême droite de Netanyahu, le gouvernement français affiche sa complicité avec les massacres en Palestine et tente de museler toute contestation : interdictions des manifestations, amendes, gardes-à-vues, menaces de dissolution, poursuites pour « apologie du terrorisme » ou « incitation à la haine raciale »...

Contre tous les racismes, refusons les amalgames

La lutte légitime du peuple palestinien et son droit à se défendre contre l'État colonial d'Israël n'a rien à voir avec l'antisémitisme. Le soutien que nous apportons à cette lutte n'a rien, non plus à voir avec l'antisémitisme. L'amalgame qui est fait par le gouvernement, dans les médias et suivi par une partie de la gauche, est simplement insultant et odieux.

Pire encore, la droite française et même une fraction de la gauche alimentent cette confusion en appelant dimanche à une « marche contre l'antisémitisme », où manifesteront l'extrême droite de Le Pen et de Zemmour... Nous qui sommes issus d'un courant politique fondé et animé par nombre de militants d'origine juive, à commencer par Léon Trotsky, Ernest Mandel ou Alain Krivine, ne marcherons jamais aux côtés de ces réactionnaires dont l'antisémitisme est l'un des vieux et permanents fonds de commerce, n'en déplaise à Bardella qui le nie.

Malgré cette initiative qui va surtout masquer le soutien de la droite et de l'extrême droite à la politique de nettoyage ethnique de l'état d'Israël, nous continuerons à nous rassembler ce week-end partout en France pour la liberté et la justice du peuple palestinien, c'est-à-dire concrètement pour

- ♦ Un cessez-le-feu immédiat : arrêt des bombardements, retrait des troupes de Gaza !
- ♦ L'arrêt de la colonisation en Cisjordanie,
- ♦ L'accès à l'aide humanitaire, hors du contrôle israélien !
- ♦ La fin du blocus à Gaza et la libération de toutes et tous les otages et prisonnier.es,
- ♦ Le droit au retour des PalestinienNEs,
- ♦ La liberté d'expression et de manifestation en solidarité avec le peuple palestinien.

De l'Assemblée nationale au Sénat, la droite ouvre un boulevard à l'extrême droite

Certes l'antisémitisme existe dans la société française.

Certes le nombre d'actes et de provocations antisémites a sensiblement augmenté en France et en Europe depuis l'attaque du Hamas, les crimes que celui-ci a perpétrés sur le pourtour de la Bande de Gaza et aussi depuis que le gouvernement israélien a déclenché ses bombardements massifs et l'invasion au sol de ce territoire palestinien.

Mais quel sera le résultat de cette "grande marche" contre l'antisémitisme, appelée le 12 novembre par les président.es de l'Assemblée Nationale et du Sénat sinon que:

- de masquer le refus de la France d'appeler clairement à un « cessez-le-feu » entre l'état d'Israël et le Hamas et à l'arrêt de la colonisation en Cisjordanie,
- d'ouvrir un boulevard politique à l'extrême-droite à qui l'on offre cette « divine » opportunité de faire oublier que l'antisémitisme est pourtant et toujours l'une de ses principales racines idéologiques.

Décidément, il se confirme que nous avons la droite la plus stupide (et peut être la plus dangereuse) du monde !



A l'appel de l'Association
France Palestine solidarité
Pays de Saint-Malo

Sam. 11 novembre

RASSEMBLEMENT

15h - SAINT-MALO

Esplan. Saint-Vincent

Pour prendre contact
avec le NPA:

npasaintmalo@gmail.com



BREVES DE PONTONS



Estimant sans doute qu'un arrêté d'interdiction pouvait être annulé par le tribunal administratif, le sous-préfet de Saint-Malo a donc choisi de laisser se dérouler le rassemblement, appelé par l'Association France Palestine Solidarité, en ce dimanche 29 octobre.

Bien lui en a pris, car ce rassemblement de solidarité avec le peuple palestinien fut un réel succès, réunissant plus de 150 personnes, dans une ambiance déterminée.

Et naturellement aucun "trouble à l'ordre public". Au contraire, de nombreux échanges avec les festivaliers de Quai des Bulles.

Poèmes, chanson, déclarations exigeant un cessez-le-feu immédiat afin de mettre fin à cette "Gaza-strophe" humanitaire et l'arrêt de la colonisation en Cisjordanie ont ponctué cette belle manifestation de solidarité internationale.

De quoi gonfler les énergies pour continuer à se mobiliser en solidarité avec le peuple palestinien, tant qu'il le faudra et dès le **samedi 11 novembre de 15h à 17h, toujours esplanade Saint-Vincent à Saint-Malo.**

Que maudite soit la guerre !

Comme les années passées et dans le contexte belliqueux actuel, des militant.es du NPA participeront et appellent à participer à l'initiative organisée par La Libre Pensée, La Ligue des Droits de l'Homme et le Mouvement de la Paix « en opposition à la guerre et pour la Réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple ».

Ce rassemblement pacifiste et mémoriel aura lieu le **Samedi 11 novembre à 11h,** au croisement du boulevard de la République et de l'avenue Jean Jaurès à Saint-Malo.

Tout au long des cinq mois du mouvement social contre la réforme des retraites, notre comité a exprimé son point de vue et tenu, dans son bulletin *Rouge Émeraude*, une chronique de la mobilisation.

Nous avons publié en juillet un document pour servir de bilan et de base de débat sur ce mouvement et ses enseignements. Celui-ci est toujours disponible en téléchargement sur le site internet du npa 35.

Une version papier (0,5€) est également disponible.



ouvre le débat

Après l'échec du puissant mouvement des retraites, quelles nouvelles méthodes contre les politiques néo-libérales ?

CONFÉRENCE - DÉBAT

JEUDI 16 NOVEMBRE à 20H,

Salle de quartier de Rocabey,
rue Jules Ferry à Saint-Malo

avec **Dominique BOULLIER,**

professeur émérite de sociologie à Sciences-Po Paris
et spécialiste du numérique,

qui considère que du fait du rôle majeur que joue la finance spéculative dans le fonctionnement du système économique, les formes classiques de contestation ne suffisent plus pour stopper les projets de régression sociale. Il propose de réfléchir à des actions ciblant la réputation des grandes firmes et visant à la paralysie du système financier.

PLU de Saint-Malo: « l'humain avant l'urbain » ?

« *L'humain avant l'urbain* », cette formule qui sonne bien a été lancée par G. Lurton lors de la première réunion publique, censée faire le point sur l'avancée de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

A ce stade, l'axe central du projet de PLU semble être de « renforcer l'attractivité de la ville pour les actifs et les familles », allié à la « volonté de maintenir la population à 47.500 habitants en rouvrant un potentiel de résidences principales ». De là découle le « slogan » qui s'impose peu à peu dans le discours municipal selon lequel il faudrait **construire 500 logements par an sur 10 ans.**

Si la nécessité d'une politique en faveur du logement des jeunes actifs et des familles est légitime, la construction de 500 nouveaux logements/an est-elle la réponse, la solution ?

On peut franchement en douter car l'expérience de ces 15 dernières années démontre le contraire: malgré la frénésie constructive que chacun a pu constater (dans le quartier de Rocabey, par exemple) la population jeune et active a continué à être « chassée » de la ville du fait du renchérissement des logements, qu'ils soient mis en acquisition ou en location. Et c'est le nombre de résidences secondaires et de logements offerts à la location meublée de courte durée qui a explosé.

Autrement dit, une politique publique de construction, dès lors qu'elle n'est pas concrétisée par des mesures fermes d'encadrement des résidences secondaires et de tourisme, que ce soit lors de la construction ou lors des mutations de propriété, ne pourra atteindre les objectifs louables annoncés. De ce point de vue, les décisions prises visant à contingentier, par des quotas par quartier, les logements dédiés à la location de courte durée (type Airbnb) ou augmentant la taxe d'habitation des résidences secondaires, même si elles sont bienvenues, s'avèrent insuffisantes pour remettre des logements sur le marché immobilier et ainsi faire baisser les prix. N'oublions pas, par ailleurs, que derrière tout cela, il y a l'appétit financier et la puissance capitaliste de la promotion immobilière dont le mantra est le prix de vente au m² !

Dans ces conditions et dans le contexte des récentes dispositions législatives restreignant—à juste titre—les possibilités d'extension urbaine en surface, **la logique de cette orientation du projet de PLU risque de se borner à autoriser la construction d'immeubles de plus en plus hauts dont les appartements ne pourront être ni acquis ni loués à l'année par de jeunes actifs.**

La seule alternative possible est de **faire de la rénovation et de la construction de logements sociaux une priorité absolue.** A Saint-Malo, il existe un parc important de logements sociaux datant des années 1960-1970. Il faut poursuivre sa **rénovation**, son **adaptation** (davantage de petits logements), il faut le **répartir** dans tous les quartiers et il faut le **renforcer en nombre.**

Nous y reviendrons, comme nous reviendrons sur d'autres aspects du PLU, sur lesquels nous n'avons actuellement que peu d'éléments.

Il en va par exemple de la question de la **submersion marine** et du durcissement probable de la réglementation qui va se traduire par une révision du Plan de Protection des Risques de Submersion Marine (PPRSM).

Il en va également de l'intégration dans les documents du PLU du **coefficient de biotope**, résultant de la loi ALUR lequel peut déterminer « une part minimale de surfaces non imperméabilisées ou éco-aménageables, afin de contribuer au maintien de la biodiversité et de la nature en ville » et à répondre à plusieurs enjeux : amélioration du microclimat, infiltration des eaux pluviales et alimentation de la nappe phréatique, création et valorisation d'espace vital pour la faune et la flore.

Autant dire que si la formule du maire « *L'humain avant l'urbain* » sonne bien, espérons qu'elle ne sonne pas creux ou pas trop sonnante et rébuchante ! Léonard

N'hésitez pas à faire part de ce bulletin à vos collègues, parents, ami.es, à visiter notre page facebook

<https://www.facebook.com/npaSaintMalo>

Solidarité avec les PalestinienNEs : le NPA convoqué par la police judiciaire

Judi 2 novembre, le NPA (en la personne du directeur de publication du site nouveauPartiAnticapitaliste.org) était convoqué au siège de la police judiciaire dans le cadre d'une enquête préliminaire pour "apologie publique d'un acte de terrorisme". Cette convocation faisait suite à des signalements contre le NPA, via la plateforme Pharos, par quatre associations, la LICRA, Avocats sans frontières, le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA) et l'Organisation juive européenne (OJE). Les faits reprochés concernent la publication d'un communiqué samedi 7 octobre, intitulé "Offensive de Gaza : nous sommes tous et toutes palestinienNEs".

Dans un contexte d'interdictions de manifestations et de réunions publiques, la pression, y compris judiciaire, qu'exerce le pouvoir sur le mouvement de solidarité avec la lutte du peuple palestinien n'est pas étonnante, et ne se limite pas au seul NPA. En revanche, nous ne pouvons qu'être indignés et révoltés par l'accusation d'"apologie du terrorisme" lancée contre notre organisation, au vu des solidarités que nous exprimons et des principes et moyens d'action que nous défendons.

Depuis des décennies, le NPA (et avant lui la LCR) défend que, comme les autres peuples du monde, les PalestinienNEs ont des droits, nationaux et démocratiques, reconnus par l'ONU. Nous sommes solidaires du combat pour la satisfaction de l'ensemble de ces droits : droit à l'égalité sociale et politique, droit à l'autodétermination, droit au retour des réfugiés. Une lutte légitime pour l'égalité, qui affirme qu'il ne saurait y avoir de paix juste et durable dans la région, de coexistence entre les peuples (à commencer par les PalestinienEs et les IsraélienEs), si les droits des uns sont niés et bafoués au nom de la protection des droits des autres.

Notre soutien aux PalestinienEs inclut aussi le droit à la résistance face à l'oppression, si nécessaire par la lutte armée comme le reconnaissent aussi le droit international et diverses résolutions de l'ONU. Un positionnement qui ne signifie pas un soutien à toutes les actions menées. En Palestine comme ailleurs, nous refusons en particulier les crimes indiscriminés contre des civils, même dans un contexte de guerre, ce qui nous a conduit à dénoncer les tueries orchestrées par le Hamas - une organisation dont nous ne partageons ni le projet politique et idéologique, ni la stratégie, ni les modalités d'action telles que celles employées le 7 octobre - sans pour autant retirer une once de notre soutien à la légitimité de la lutte des PalestinienNEs.

Accuser le NPA d'"apologie publique d'un acte de terrorisme" et même d'"incitation à la haine raciale" - accusation émanant d'une des quatre associations, comme l'audition l'a également révélé - c'est entretenir d'odieux amalgames et nous prêter des positions qui n'ont jamais été les nôtres. C'est aussi vouloir invisibiliser la solidarité avec un peuple sous occupation (y compris à Gaza, d'après le droit international) qui résiste légitimement à l'oppression et aux pressions d'une puissance colonisatrice et coupable de crimes de guerre. C'est enfin insulter notre histoire et nos combats, contre tous les colonialismes et tous les racismes, de l'antisémitisme à l'islamophobie.

Nous ne savons pas à cette étape si cette première convocation serait suivie d'une action en justice contre notre organisation, ordonnée par le parquet. Si tel était le cas, une telle action n'arrêtera de toute façon pas le combat du NPA en faveur de la justice pour le peuple palestinien et ses droits légitimes.

Communiqué du NPA - Montreuil, le vendredi 3 novembre 2023



L'État français s'acharne contre Mariam Abu Daqqa. Libération immédiate !

Mercredi 8 novembre, après la projection du film Yallah Gaza et le débat qu'elle animait, la militante palestinienne du FPLP Mariam Abu Daqqa a été arrêtée par la police à Paris.

Mariam avait obtenu un visa à Jérusalem fin septembre afin de faire une tournée de conférences en France (il était envisagé qu'elle vienne à Saint-Malo). À la suite du 7 octobre, son visa a été annulé et elle a été assignée à résidence à Marseille avant de pouvoir se rendre à Paris où elle était également assignée à résidence chez un militant de l'UJFP.

Mariam se préparait à partir ce samedi 11 novembre en Égypte pour regagner son domicile et sa famille à Gaza, où elle a perdu un grand nombre de membres de sa famille et de proches.

Au nom de la lutte contre le terrorisme, ce sont les voix politiques palestiniennes et en défense des droits des PalestinienEs que l'État français cherche à museler. Le NPA exige sa libération immédiate et apporte tout son soutien à Mariam Abu Daqqa. Il en va de la défense de la liberté d'expression et des droits démocratiques, mais aussi de la solidarité nécessaire avec la lutte du peuple palestinien colonisé.

Le Conseil d'État vient d'annuler le décret de dissolution des **Soulevements de la terre**.

C'est certes un **sérieux revers pour le ministre de l'intérieur**. C'est aussi un encouragement pour toutes celles et ceux qui luttent contre les ravages des acteurs privés, de l'agriculture intensive, de l'accaparement de l'eau... Mais attention, le même arrêt **élargit les possibilités de dissolution au titre de la loi « séparatisme » de 2021**.



La « ville (nous disons bien la ville—Est-ce bien le rôle d'une collectivité?) de Saint-Malo, se référant à l'initiative des président.es du Sénat et de l'Assemblée Nationale, organise *une marche pacifique et citoyenne contre l'antisémitisme et les discriminations* le 12 septembre.

Cette initiative ayant la même configuration que celle de Paris, nous qui avons été et serons encore et toujours de tous les combats contre le racisme, nous ne nous y associerons cependant pas, pour les raisons politiques, exposées en page 1.

Lettre ukrainienne de solidarité avec le peuple palestinien

**Heureusement, d'autres
voix s'expriment en Israël
et dans le monde...**

« *Notre solidarité vient d'un sentiment de colère face à l'injustice, et d'une profonde douleur de connaître les effets dévastateurs de l'occupation, du bombardement des infrastructures civiles et du blocus humanitaire* ».

Un collectif de chercheurs et chercheuses, artistes, militant·es politiques et syndicaux ukrainien·nes, apporte son soutien au peuple de Palestine.

« *Nous rejetons les déclarations du gouvernement ukrainien qui expriment un soutien inconditionnel aux actions militaires d'Israël* ».

Nous, chercheurs et chercheuses, artistes, militant·es politiques et syndicaux ukrainien·nes, membres de la société civile, sommes solidaires du peuple de Palestine qui, depuis 75 ans, subit et résiste à l'occupation militaire israélienne, à la séparation, à la violence coloniale, au nettoyage ethnique, à la dépossession des terres et à l'apartheid. Nous écrivons cette lettre de peuple à peuple...

L'espace nous manque pour reproduire l'intégralité de cette lettre. A retrouver par <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/041123/lettre-ukrainienne-de-solidarite-avec-le-peuple-palestinien>

La LFSS d'austérité va enfoncer le pays dans la crise du système de santé et médico-social

La loi de financement de la Sécurité Sociale 2024 (LFSS), que le gouvernement vient de faire passer via **deux 49-3**, s'inscrit dans la continuité des précédentes : elle tourne carrément le dos aux besoins de la population en termes de politique de santé, d'accès aux soins, de défense du service public hospitalier.

Les exonérations de cotisations patronales se poursuivent (87,9 milliards en 2023!), pesant lourdement sur les comptes de la Sécurité sociale et favorisant le remplacement de la cotisation par l'impôt et donc l'étatisation de la Sécu.

Alors que le système de santé craque de partout, c'est une **nouvelle ponction de 3,5 milliards** d'euros que le gouvernement lui impose:

- 600 millions pour les dépenses hospitalières,
- 1,3 milliard sur les médicaments,
- 300 millions sur les soins de ville, en particulier les laboratoires d'analyses
- 1,25 milliard au titre de la "responsabilisation" des professionnels et patients (plus de contrôle des arrêts de maladie, incitation aux transports sanitaires partagés)

De plus, les dépenses de santé sont plafonnées à un niveau inférieur à l'inflation. L'hôpital public, déjà en situation de rupture, va devoir à nouveau serrer les dépenses pour éviter de creuser les déficits: cela se traduira donc, en pure logique comptable, par des suppressions ou non-recrutement de postes et des fermetures de lits.

Une fois de plus, l'accès aux soins sera rendu plus difficile et aucune mesure ne permet d'améliorer le système de santé publique d'autant que l'abandon de la tarification à l'activité, pourtant annoncé par Macron, n'est pas dans la loi.

Seuls aspects positifs: dépistage systématique du cytomégalovirus chez les femmes enceintes, remboursement des protections périodiques réutilisables pour les femmes de moins de 26 ans et toutes les bénéficiaires de la complémen-

taire santé solidaire, gratuité des préservatifs pour tous les assurés de moins de 26 ans, "statut temporaire" de cinq ans accordé au cannabis thérapeutique.

Concernant le volet autonomie des personnes âgées,

- la création des 50.000 emplois pour porter le taux d'encadrement à 72 emplois de professionnels pour 100 résident-es, est reportée à l'horizon 2030 (et non 2027 comme prévu par le PLFSS 2023). Rappelons que la demande des professionnels et usagers est d'obtenir un ratio d'1 emploi par résident-e.
- Les 25.000 places de service de soins infirmiers à domicile sont également reportées à l'échéance 2030.
- Aucune mesure n'est prévue pour le reste à charge pourtant insupportable pour les personnes en établissement ou à domicile et leurs familles. L'expérimentation de la fusion des sections tarifaires « soin » et « dépendance » des EHPAD par les départements volontaires risque de renforcer les inégalités territoriales et de dégrader la visibilité au sein d'une même région sur le reste à charge des résidents.
- Le pouvoir promeut le virage domiciliaire mais celui-ci nécessite des moyens et ne doit pas conduire à supprimer l'investissement nécessaire dans les établissements. Alors que le gouvernement prône l'arrêt de leur construction, il faut au contraire construire plus d'EHPAD publics.
- Le fonds d'aide d'urgence de 100 millions d'euros ne suffira pas pour sauver les nombreux établissements en difficulté financière. (une motion a d'ailleurs été votée à ce sujet par le Conseil Municipal de Saint-Malo le 7 novembre) Un an après le scandale d'Orpea, le gouvernement laisse les organismes publics ou non lucratifs gestionnaires en défaut de moyens financiers, ce qui conduit à leur mise en liquidation et à l'élargissement progressif du secteur lucratif.

Il va donc falloir ce battre contre ce « budget » de régression sociale mais c'est possible comme l'a démontré la population du secteur de **Carhaix** (29) qui vient d'obtenir par sa **mobilisation unitaire** la garantie définitive du maintien de la chirurgie, de la médecine, de la maternité, l'obtention d'une IRM fixe..., le principe de la réouverture des urgences 24 h/24. DB

Aux USA, Stellantis (Chrysler), Ford et Général Motors mis en échec par les travailleurs de l'automobile

A l'issue d'un mouvement de grèves de plusieurs semaines pour certaines usines, le syndicat UAW (United Auto Workers) a obtenu des accords avec chacun des 3 grands constructeurs automobiles américains.

Bien que ces accords n'abolissent pas tous les niveaux de salaires créés par ces 3 géants de l'automobile pour faire baisser les salaires, ils **constituent un complet retournement de la situation sociale dans ce secteur industriel après des décennies de reculs.**

Certains travailleurs verront en effet leur salaire plus que doubler : chez Ford, par exemple, l'accord prévoit des augmentations salariales de 25 % sur quatre ans et demi, dont 11 % immédiatement. Il rétablit l'indexation sur le coût de la vie. Cela portera le salaire maximal horaire des ouvriers de la production à 42,60 dollars d'ici la fin de l'accord en 2028, à comparer aux 32,05 dollars actuels, tandis que les travailleurs qualifiés gagneront plus de 50 dollars l'heure. Le salaire de départ passera de 18,05 dollars à 28 dollars. Par ailleurs, les rémunérations seront égalisées entre les différents sites du groupe. De leurs côtés, Général Motors et Stellantis incluront dans leurs accords-cadres de nouveaux travailleurs en « titularisant » de nombreux salariés temporaires à faible salaire qu'ils employaient depuis plusieurs années.

Ces acquis importants témoignent du succès de la nouvelle direction syndicale de l'UAW (146.000 adhérents), élue sur une ligne indépendante et combative symbolisée par la formule « **No Corruption, No Concessions, No Tiers** » avec une

stratégie d'intensification et de généralisation des grèves dans la branche. « *Si nous voulons vraiment nous attaquer à la classe des milliardaires et rebâtir l'économie pour qu'elle commence à fonctionner dans l'intérêt du plus grand nombre et non de quelques-uns, il est important non seulement de faire grève, mais de faire grève ensemble* », déclarait ainsi Shawn Fain, le nouveau président de l'UAW. Voilà qui rompt avec une longue tradition de collaboration de classe et d'opacité, pratiquée par les anciens « bonzes » syndicaux, d'autant que les nouveaux dirigeants ont concrètement élevé le niveau des revendications en réclamant d'emblée des augmentations de salaire de 40 pour cent, la semaine de 32 heures et le rétablissement des pensions et des soins de santé pour les retraités.

Les succès récents sont également porteurs de perspectives dans de nouveaux domaines :

D'ores et déjà, les avancées obtenues chez Ford, GM et Stellantis ont amené Toyota à réagir en concédant des augmentations et des améliorations des grilles salariales. Et l'UAW affiche sa volonté d'organiser les nombreux constructeurs automobiles non syndiqués : Tesla, Volkswagen, Mercedes, BMW, Honda, Nissan, et d'autres.

S. Fain a également indiqué que la lutte pour une réduction de la journée ou de la semaine de travail pourrait faire partie de la campagne contractuelle que mènerait l'UAW à l'avenir avec des revendications publiques du syndicat portant sur une semaine de 32 heures pour 40 heures de salaire.

Il semble que la reconnaissance du syndicat dans les

usines actuellement en construction pour la production des véhicules électriques soient en bonne voie, contrairement à ce que projetaient les industriels, espérant se débarrasser du syndicalisme à l'occasion de la mutation technologique.

Et S. Fain de donner rendez-vous le 1^{er} mai 2028 (échéance des contrats signés récemment) en rappelant judicieusement que « *Le 1 mai est né d'une lutte intense des travailleurs aux États-Unis pour gagner une journée de huit heures* ». « *C'est une lutte qui est tout aussi pertinente aujourd'hui qu'elle l'était en 1889* ».

A n'en pas douter, il se passe quelque chose au cœur de la citadelle du capitalisme étatsunien !

Lire les détails sur ce mouvement social d'ampleur dans l'industrie automobile américaine sur le site web de la branche automobile du NPA par <http://www.npa-auto-critique.org/2023/11/aux-uas-stallantis-ford-et-gm-mis-en-echec-mis-en-echec.html>



Photo Against the Current